

## Mémoire

### Le parc Jean-Drapeau

#### CASTORS, CHIENS ET MOUTONS

Le nom *parc* est issu du latin médiéval *parricus* signifiant enclos. À l'origine, il s'appliquait à de vastes espaces naturels, clôturés, où on élevait des animaux. Il fut employé également dans le cas de jardins entourant des châteaux. Il en fut de même lorsque, dans les villes, furent aménagés de grands espaces naturels au bénéfice du bien-être des citoyens. Dans ce sens, ce nom *parc* combine deux essences : *nature* et *protection*. Le parc de l'île Sainte-Hélène, aménagé par l'architecte-paysagiste Frederick G. Todd à partir des années 1930, constituait ainsi un parc dans tous les sens de ce terme. Ses paysages pittoresques sont d'ailleurs entrés dans l'imaginaire des Montréalais.

Avec l'ajout de l'île Notre-Dame pour la tenue de l'Expo 67, la superficie de ce parc, appelé alors Parc des îles, a été agrandie d'une façon considérable. Des efforts louables furent accomplis à la fin des années 1980, sous la direction de l'architecte et urbaniste Mark London, pour unifier ce site morcelé en un vaste ensemble cohérent *vert* et *bleu* et en consolider les pôles d'activités récréatives et culturelles. Ainsi la pointe sud de l'île Sainte-Hélène, adjacente au Complexe aquatique et à la station de métro, devint remarquable pour son Parterre, son Lac des cygnes et sa Promenade riveraine. Mais elle fut graduellement grugée pour accueillir de grands événements et, pour le reste, on a laissé la nature s'y détériorer au fil des années.

Aujourd'hui, avec sa quinzaine de stationnements, le parc Jean-Drapeau ne projette plus l'image d'un lieu unique pour sa localisation et ses attraits naturels mais davantage celle d'un fourre-tout accueillant, notamment, de nombreux événements, principalement durant l'été. Que certains de ceux-ci soient appréciables pour la réputation et l'économie de Montréal, on en convient, mais ces événements devraient se dérouler davantage dans l'île Notre-Dame et pourraient aussi se tenir ailleurs, comme au Parc

olympique par exemple. Bref, ils ne peuvent en aucun cas justifier le sabotage de la nature dans l'île Sainte-Hélène, ce lieu historique unique en son genre dans la métropole, voire au Québec.

Une orientation de base s'impose maintenant au parc Jean-Drapeau, à savoir redonner la priorité à la conservation et à la mise en valeur de la nature dans l'île Sainte-Hélène. Cette priorité du *vert* et du *bleu* ne peut dominer à long terme, cependant, qu'à la condition que les citoyens l'exigent. Et une façon d'atteindre cet objectif c'est d'attirer davantage de jeunes familles dans ce lieu. Or, ce qui captive les enfants, ce ne sont pas les arbres ni les panoramas mais bien les animaux. Et des animaux, c'est possible d'en héberger, en été comme en hiver, dans certains endroits de cette pointe sud de l'île Sainte-Hélène. Par exemple, des castors pourraient s'approprier le Lac des cygnes en compagnie des canards. Et des moutons pourraient brouter de la verdure dans ce secteur en toute quiétude, comme cela se passe sur la colline *d'Arthur Seat* en plein cœur de la capitale de l'Écosse, Édimbourg, voire maintenant dans quelques parcs de Paris et à l'occasion dans certains de Montréal. Enfin des chiens pourraient y tirer des traîneaux durant l'hiver, de quoi laisser aux jeunes des souvenirs inoubliables. Cette activité récréative existe d'ailleurs déjà à l'île Sainte-Hélène : il s'agirait de la faire connaître davantage et de la rendre plus abordable.

Le fait d'attirer des enfants au parc Jean-Drapeau aura un effet bénéfique à long terme. D'un côté, si des secteurs de ce parc sont bien réaménagés pour assurer la protection et la mise en valeur de la nature, les parents redécouvriront la magie de ce site, son charme et ses vues uniques d'un Montréal dominé par le mont Royal. De l'autre, en vieillissant les enfants y resteront attachés et y reviendront, seuls ou de nouveau en famille. À l'exemple de ce qui se passe dans certaines institutions, notamment au Musée des beaux arts de Montréal, c'est en attirant des enfants qu'elles contribuent à leur éducation tout en assurant leur propre avenir en développant des « publics ».

Jean-Claude Marsan, architecte et urbaniste  
Professeur émérite, Université de Montréal  
2018-09-17

